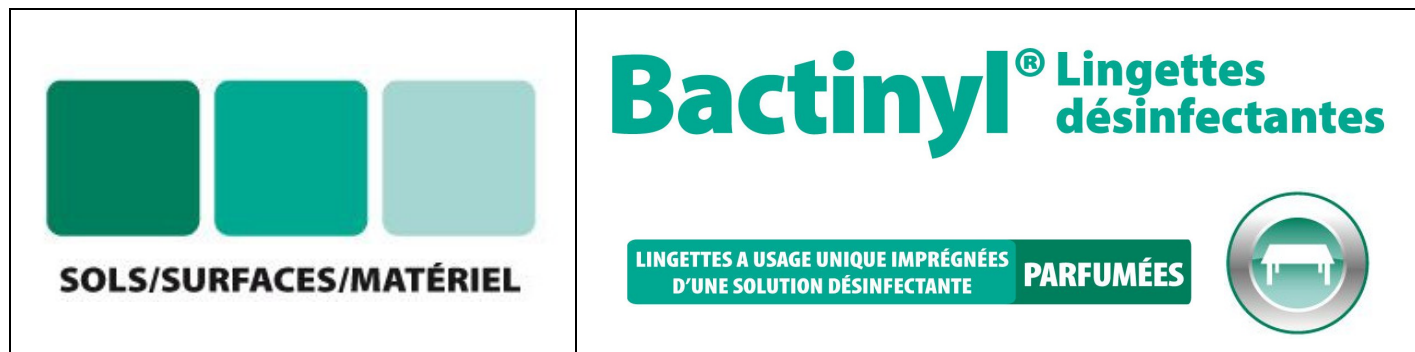




UTILISATION



Formule douce

BACTINYL® LINGETTES DESINFECTANTES PARFUMÉES à usage unique est un produit destiné au nettoyage et à la désinfection par contact des surfaces et du matériel (y compris les surfaces sensibles).

Les lingettes peuvent aussi être utilisées pour la désinfection des mains.

Sans chlore, sans phénol, sans aldéhydes et avec moins de 5% d'alcool.

ACTIVITE MICROBIOLOGIQUE

Activité bactéricide du liquide d'imprégnation	durée	température	concentration
NF EN 1040	5 mn	20° C	20%
NF EN 1040 - Staphylococcus aureus résistant Pénicilline G et Oxacilline	5 mn	20° C	80%
NF EN 1276 conditions de saleté - Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae et Escherichia coli	5 mn	20° C	20%
NF EN 1276 conditions de saleté - Pseudomonas aeruginosa	5 mn	20° C	40%
NF EN 1276 lait reconstitué 10% - Enterococcus hirae	15 mn	20° C	80%
NF T 72-171 conditions de saleté - Mycobacterium smegmatis	5 mn	32° C	20%
NF T 72-190 - Pseudomonas aeruginosa	5 mn	25° C	100%
NF T 72-190 - Mycobacterium smegmatis	15 mn	20° C	100%
Activité fongicide du liquide d'imprégnation			
NF EN 1275 (levuricide)	15 mn	20° C	20%
NF EN 1275	60 mn	20° C	80%
NF EN 1650 conditions de saleté (levuricide)	15 mn	20° C	80%
Activité virucide du liquide d'imprégnation			
NF T 72-180 - Rotavirus	15 mn	20° C	90%
NF T 72-180 - HIV1	15 mn	20° C	100%
NF T 72-180 - Poliovirus	5 mn	37° C	100%
NF T 72-180 - Herpès virus	5 mn	20° C	100%
NF EN 14476 - H1N1	1 mn	20° C	80%

Homologation du liquide d'imprégnation n° 2010578 du Ministère de l'Agriculture

Les composants entrant dans la composition du liquide d'imprégnation sont autorisés pour le contact alimentaire.

ORAPI EUROPE

FT LB 920610 - 920600 - 920740 - 920650 - Indice 02 – 17/06/2010

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
5 allée des cèdres – 01150 Saint-Vulbas
Tél. : +33 (0)4 74 40 20 90 – Fax : +33 (0)4 74 40 20 91
www.laboratoire-garcin-bactinyl.com

ORAPI® EUROPE ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® EUROPE n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES DU LIQUIDE D'IMPREGNATION

Aspect : Liquide

Couleur : Opalescent

Odeur : Résineux

Conservation : tenir à l'abri de la lumière et à une température supérieure à 4 °C

pH pur : 10±1,0

Péremption : 4 ans

TOXICOLOGIE

DL 50 : 85 ml/Kg < DL 50 < 90 ml/Kg

Test d'irritation oculaire : produit considéré comme non irritant.

Test d'irritation primaire cutanée : très bonne tolérance cutanée, même lors d'usages répétés.

PRECONISATIONS

Frotter les surfaces pendant au moins 2 secondes avec **BACTINYL® LINGETTES DESINFECTANTES PARFUMÉES**. Laisser sécher. Ne pas rincer (sauf en cas de contact avec les denrées alimentaires). Bien refermer le couvercle après utilisation pour que le taux d'imprégnation soit optimum jusqu'à la dernière lingette. Ne remplace pas une désinfection par trempage.

CONDITIONNEMENT

LB 920610 : Boîte de 40 lingettes - format 130*150 mm

LB 920600 : Boîte de 120 lingettes - format 130*200 mm

LB 920740 : Boîte de 120 lingettes - format 165*400 mm

LB 920650 : Lingettes sous pochette unitaire - format 130*170 mm



LEGISLATION ET SECURITE

Cf. Fiche de Données de Sécurité

Ne pas mélanger avec des produits anioniques et chlorés. Ne pas avaler.

CE - 0398



ORAPI EUROPE

FT LB 920610 - 920600 - 920740 - 920650 - Indice 02 - 17/06/2010

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
5 allée des cèdres - 01150 Saint-Vulbas
Tél. : +33 (0)4 74 40 20 90 - Fax : +33 (0)4 74 40 20 91
www.laboratoire-garcin-bactinyl.com

ORAPI® EUROPE ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® EUROPE n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.